

Décision 02-D-61 du 27 septembre 2002

relative à une saisine de la Société Moderne d'Assainissement et de nettoyage (SMA) dirigée contre des pratiques relevées lors de l'attribution du marché d'exploitation de la décharge de Bagnols-en-Forêt

Posted on: 08 novembre 2002 | Secteur(s) :

ENERGIE / ENVIRONNEMENT

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Société moderne d'assainissement et de nettoyage (SMA)

Dispositif(s)

Non-lieu

Entreprise(s) concernée(s)

Monin Ordures Services (MOS)

Lire

le texte intégral de la décision

134.34 Ko